

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024**

DEL-2024-76

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BACHELLARD, BARTHALAIS, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GYSELINCK,
PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : M. GENIN.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, GILET, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT, MATHIAN.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, SONNERAT.

Suppléants : M. PEPIN.

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : .

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme WENDLING,
MM. FROSSARD, GEORGES, VILLARD.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

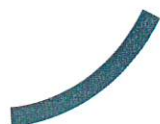
MM. CATTANÉO, FRANÇOIS, GILLET, MARIAS, MARTIN-COCHER, REY, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARRY, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCHET,
BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CALLET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARBONNIER,
CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, DUGAVE,
EVERAERE, GAUDIN, GENOUD, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE,
LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MEYNET-CORDONNIER,
PEROU, PERRET, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, ECALARD, KHAY, JAILLET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, HARROP, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.



Membres en exercice :	103
Présents :	45
Membres habilités à prendre part au vote :	103
Votants :	45
Représentés par mandat :	7

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Rapport présenté par M. Pierre HACQUIN

Compte tenu des recrutements réalisés et des recrutements à lancer, il est proposé de :

- supprimer un poste permanent de technicien principal 2^{ème} classe et de créer un poste permanent de rédacteur pour la direction Energie - service Accompagnement des territoires à la transition énergétique - pôle Chaleur renouvelable ;
- supprimer un poste permanent de technicien principal 2^{ème} classe et de créer un poste en contrat de projet de 2 ans dans le grade de technicien principal 2^{ème} classe pour la Direction Générale Adjointe - Services Techniques - service Travaux Réseau Fibre Optique ;
- supprimer un poste permanent de rédacteur et de créer un poste permanent d'attaché pour la direction des Finances afin d'assurer des missions de contrôle de gestion.

Par ailleurs, dans le cadre du déroulement de leur carrière, les agents titulaires de la fonction publique territoriale peuvent bénéficier d'avancements de grade. C'est ainsi qu'il est proposé de :

- supprimer deux postes permanent dans le grade d'ingénieur et de créer deux postes permanent dans le grade d'ingénieur principal ;
- supprimer un poste permanent dans le grade d'attaché et de créer un poste permanent dans le grade d'attaché principal ;
- supprimer un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif et de créer un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe ;
- supprimer un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et de créer un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

Libellé grade	Code catégorie	Nb postes PERMANENTS + CONTRAT DE PROJET budgétaires	Nb postes NON PERMANENTS	Nb total postes budgétisés	Modifications au 11/04/2024	Nombre Total de postes budgétaires
D.G. 40 à 80 mille hab.	A		1	1		1
D.G.A.40 a 150 mille hab	A		2	2		2
Ingénieur HCl	A	2		2		2
Ingénieur Pal	A	7		7	2	9
Ingénieur	A	27		27	-2	25
Technicien Pal 1Cl	B	8		8		8
Technicien Pal 2Cl	B	33		33	-1	32
Technicien	B	9		9		9
Adjt tech Pal 2Cl	C	1		1		1
Adjt tech	C	2		2		2
Attaché HCl	A	2		2		2
Attaché Pal	A	1		1	1	2
Attaché	A	7	1	8		8
Rédacteur Pal 1Cl	B	5		5		5
Rédacteur Pal 2Cl	B	8		8		8
Rédacteur	B	6		6		6
Adjt adm Pal 1Cl	C	4		4	1	5
Adjt adm Pal 2Cl	C	2		2		2
Adjt adm	C	9		9	-1	8
Apprentis			3	3		3
		133	7	140	0	140

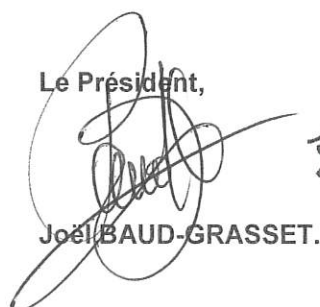
Les crédits sont inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité syndical sont invités :

1. à approuver les suppressions de deux postes permanents d'ingénieur, de deux postes permanents de technicien principal 2^{ème} classe, d'un poste permanent d'attaché, d'un poste permanent de rédacteur, d'un poste permanent d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, d'un poste permanent d'adjoint administratif (+ 8) ;
2. à approuver les créations de deux postes permanents dans le grade d'ingénieur principal, d'un poste en contrat de projet de 2 ans dans le grade de technicien principal 2^{ème} classe, d'un poste permanent dans le grade d'attaché principal, d'un poste permanent dans le grade d'attaché, d'un poste permanent dans le grade de rédacteur, d'un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe, d'un poste permanent dans le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe (- 8) ;
3. et à approuver la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMERIQUE